

DELIBERATION N° 2021-675

SEANCE DU CONSEIL DE GESTION

DE LA FACULTE DE MEDECINE

DU 23 juin 2021

Objet :

**LE CONSEIL DE GESTION DE LA FACULTE DE MEDECINE DE L'ETABLISSEMENT EXPERIMENTAL
UNIVERSITE CÔTE D'AZUR**

Vu le code de l'éducation,

Vu l'ordonnance n°2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche,

Vu le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts, notamment ses articles 49 et 51,

Vu le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur,

Vu la délibération n°2020-01 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur en date du 09 janvier 2020 portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président de l'établissement expérimental Université Côte d'Azur,

Vu le procès verbal du conseil de gestion de la Faculté de médecine n° 625 du 17 janvier 2018 portant élection de M Patrick BAQUÉ en qualité de Doyen de la Faculté de médecine,

Vu la délibération n° 2021-04 du 16 février 2021 du Conseil Académique d'universté Côte d'Azur relative aux délégations de compétences aux instances délibérantes des écoles universitaires de recherche et à celles d'autres composantes sans personnalité morale d'Université Côte d'Azur,

Vu l'ensemble des pièces transmises aux membres,

Entendu l'exposé de Mme Isabelle CALLEA

Adopte

Les modifications des modalités de contrôle des connaissances pour l'année universitaire 2021/2022 telles qu'annoncées à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages valablement exprimés.

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Membres présents et représentés : 27

Abstentions : 0

Voix favorables : 27

Voix contre : 0

Fait à Nice, le 22 juillet 2021

Pour le Président et par délégation
Le Doyen de la Faculté de médecine de Nice

Pr Patrick BAQUÉ

CLASSEE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : 2021-XX

PUBLIE SUR LE SITE INTERNET D'UCA LE :

TRANSMISE AU RECTEUR LE :

MODALITES DE RECOURS CONTRE LA PRESENTE DELIBERATION :

En application de l'article R. 421-1 du Code de justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE GESTION
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

Réuni le mercredi 23 JUIN 2021

Sous la présidence du Pr Patrick BAQUÉ

Séance n° 675

COLLÈGE DES ENSEIGNANTS A

Étaient présents : BAQUÉ Patrick, ASKENASY Florence, BENOIT Michel, CORMONT Mireille, DELLAMONICA Jean, HOFMAN Paul, PAQUIS Philippe, PASSERON Thierry, TARTARE-DECKERT Sophie.
Avait donné procuration : ALUNNI Véronique à BAQUÉ Patrick.

COLLÈGE DES ENSEIGNANTS B

Étaient présents : AMBROSETTI Damien, MASSALOU Damien, MOCERI Pamela.
Avait donné procuration : CASTA Céline à MASSALOU Damien.

COLLÈGE DES PRATICIENS

Étaient présents : FOURNIER-MEHOUAS Manuella, LEROY Sylvie, RAFFAELLI Charles-Paul.
Avaient donné procuration :

COLLÈGE DES BIATSS

Étaient présents : NARDELLI Marie, ZAFFRAN Michel.
Avaient donné procuration :

COLLÈGE DES ÉTUDIANTS

Était présente : WACHS Camille.
Avaient donné procuration :

PERSONNALITÉS EXTÉRIEURES DÉSIGNÉES

Étaient présents : CHIKLI Frank, PROT Barbara, GUIVARC'H Pol-Henri, LOUIS Stéphan, ARRII Thierry, POUILLART Arnaud.
Avait donné procuration : RAMPAL Agnès à PROT Barbara.

PERSONNALITÉS PARTICIPANT AVEC VOIX CONSULTATIVE

Étaient présents : CALLEA Isabelle, LEVRAUT Jacques.

MEMBRES INVITÉS

Étaient présents : AMSELLE Danièle, BRONSARD Nicolas, COUNILLON Laurent, MARQUETTE Charles-Hugo, POURCHER Thierry, ROBERT Philippe, ROBINEAU Pauline.

* *

La séance est ouverte à 18 h 00

1. MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Les modifications des modalités de contrôle des connaissances (MCC) pour l'année universitaire 2021 / 2022 sont les suivantes :

FORMATION	MODIFICATIONS APORTEES
DE IPA	Modification des ECTS car suppression de l'UE évaluation des compétences en S3 pour les mentions onco-hématologie et maladie rénale
ORTHOPHONIE	UE 5.1.2 et UE 5.1.3 évaluées par 3 évaluations Parcours recherche : stage de 120 heures labo Cobtek S5 : nouvelle UE "aphasie bilan évolution aphasiologie" avec 1 ECTS attribué (donc diminution de 1 ECTS pour l'UE 7.4 méthodologie analyse d'articles)
SAGE-FEMME	<ul style="list-style-type: none">- Rajout du E-learning noté et ajout du cas de l'étudiant sportif de haut niveau qui peut valider une année sur 2 ans en gardant toutes les UE acquises.- Compétences informationnelles : épreuve écrite- Ma3 : oral anglais au lieu d'un écrit- Ma4 : service sanitaire avec une note et non validé/invalidé- Modification durée certaines épreuves
MASTER 1 RECHERCHE	<ul style="list-style-type: none">- UE BMRCC : analyse d'article en plus de l'épreuve d'1 heure- UE Biopathologie : contrôle continu rajouté à l'épreuve d'1 heure- UE Physiologie : valorisation tutorat ajouté au CC et au CT
DFGSM2	S1 : création d'une UE "bases médicales" avec réduction des ECTS attribués aux autres disciplines UE langue étrangère : évaluation en contrôle continu et en contrôle terminal
	UE RECHERCHE : <ul style="list-style-type: none">- UE 2 : analyse d'article en plus de l'épreuve d'1 heure- UE 5 : contrôle continu rajouté à l'épreuve d'1 heure- UE 8 : CC+TD ajoutés à l'épreuve d'1 heure

DFGSM3	UE langue étrangère : évaluation en contrôle continu et en contrôle terminal
	Modalités du service sanitaire revues (rapport de stage au lieu d'un texte écrit, prise en compte de la présence en TP et du suivi des cours en e-learning)
	UE RECHERCHE : <ul style="list-style-type: none"> - Création nouvelle UE recherche : épistémologie de la décision médicale à l'heure du numérique avec un contrôle des connaissances réparti entre l'assiduité, un contrôle continu et un contrôle terminal - UE 2 : analyse d'article en plus de l'épreuve d'1 heure - UE 5 : contrôle continu rajouté à l'épreuve d'1 heure - UE 6 : valorisation tutorat ajouté au CC et au CT - UE 8 : CC+TD ajoutés à l'épreuve d'1 heure
	Stage infirmier basculé de L2 en L3
DFASM1	Épreuve clinique évaluée sous format d'ECOS en contrôle continu Intégration d'une évaluation sous format ECOS pour valider le stage en médecine générale
	S1 : <ul style="list-style-type: none"> - Modification des attributions des ECTS
	S2 : <ul style="list-style-type: none"> - Modification des attributions des ECTS - UE environnementale : 1 épreuve de 30 minutes avec 1 ECTS
DFASM2	S2 : Création UE éthique avec 1 ECTS attribué avec une épreuve de 30 minutes
DFASM3	Néant

Les MCC des PASS / L.AS seront soumises au conseil de gestion de la faculté de médecine en septembre prochain.

Le Doyen souligne que la valorisation du parcours de l'étudiant comptera dans le classement de l'EDN. Ainsi, l'engagement pédagogique des tuteurs sera valorisé. Cela a pour but d'inciter les étudiants à s'investir pédagogiquement ce qui les aide, par ailleurs, à progresser dans leur parcours d'étudiant et leur apprentissage.

Mme CALLEA rebondit en précisant que justement, une UE optionnelle a été créée en L2, L3 et M1 pour valoriser l'investissement pédagogique des étudiants.

AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE

La séance est levée à 18h50

Le Président du conseil de gestion


Pr Patrick BAQUÉ